

La « rupture tranquille » de la Francophonie littéraire ontarienne

Laurent Mailhot

Volume 50, Number 1-2, 2014

Volume jubilaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026231ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026231ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Mailhot, L. (2014). La « rupture tranquille » de la Francophonie littéraire ontarienne. *Études françaises*, 50(1-2), 133–147.
<https://doi.org/10.7202/1026231ar>

La « rupture tranquille » de la Francophonie littéraire ontarienne

LAURENT MAILHOT

Cette note critique, franche discussion avec un collègue et ami disparu, se base essentiellement sur deux livres fondateurs¹ et d'autres écrits de René Dionne.

À la fin du xx^e siècle, la situation économique à Queen's Park n'était « guère favorable à l'épanouissement de la littérature [...], alors que, il y a vingt ans, presque tout était possible [...] », écrit René Dionne (*H*, 13). Doit-on lire dans les points de suspension de l'auteur une allusion codée à la commission Pépin-Robarts ou, plus largement, aux réactions consécutives au 15 novembre 1976? Serait-il possible qu'un événement politique contemporain au Québec ait pu constituer un facteur positif dans la longue marche des Franco-Ontariens? « Les occasions manquées ne se retrouveront ni demain ni après-demain », prophétise René Dionne. À une exception près, la lecture « demeure à la portée d'un bon nombre », déclare-t-il avec un brin d'optimisme, si l'on considère le nombre des librairies et des bibliothèques « dont la direction se soucie des besoins des Franco-Ontariens » (*ibid.*). Quelles lectures propose-t-il, et sur quelles bases théoriques, esthétiques, historiques?

1. *Histoire de la littérature franco-ontarienne des origines à nos jours*, tome 1: *Les origines françaises (1610-1760)*; *Les origines franco-ontariennes (1760-1865)*, Sudbury, Prise de parole, coll. « Histoire de la littérature franco-ontarienne », 1997 et *Anthologie de la littérature franco-ontarienne des origines à nos jours*, tome 1: *Les origines françaises (1610-1760)*; *Les origines franco-ontariennes (1760-1865)*, Sudbury, Prise de parole, coll. « Histoire de la littérature franco-ontarienne », 1997. Dorénavant désignés à l'aide des lettres *H* et *A*, suivies du numéro de la page.

Une histoire et son anthologie ; un auteur

On connaissait de bonnes maisons d'édition à Ottawa, Sudbury et Hearst, d'éminents professeurs, historiens et biographes, critiques ou essayistes², quelques robustes dramaturges, romanciers, nouvellistes, chanteurs, poètes³, travaillant en français — et travaillant le français — dans les zones bilingues clairsemées de l'Ontario. Jean Éthier-Blais, entre autres, a rendu hommage (et vie) dans son œuvre à des pionniers dans bien des domaines : conte, folklore, textes anciens, histoire régionale... Voici maintenant que s'avancent, précédant l'avant-garde contemporaine, des siècles et des régiments entiers d'explorateurs, de missionnaires, de commerçants, en attendant la « littérature des fonctionnaires (1865-1910) » et des sénateurs.

Deux ou trois autres des sept divisions annoncées par René Dionne dans l'avant-propos de son *Histoire* sont étonnantes. *L'affirmation de l'identité collective (1910-1927)* est-elle une période de « succès » ou de lutte défensive, de défaites, de survivance quasi clandestine ? N'y a-t-il pas un triomphalisme déplacé à présenter *les tenants de la langue et de la culture (1928-1959)*, titre vague à souhait, comme « l'âge d'or », classique, de la littérature franco-ontarienne, grâce aux « joyaux » que l'on fait reluire dans les juvénats et les séminaires ? Enfin *la littérature des universitaires (1960-1972)* est identifiée au fait que les départements de français se développent, « les professeurs publient beaucoup et les étudiants les imitent » (*H*, 16). N'est-ce pas un peu inquiétant ?

On ne saurait assimiler René Dionne, professeur émérite de l'Université d'Ottawa, à ses compatriotes Dan Boudria et Diane Marleau. Sa culture et sa langue sont incomparables à celles de ces deux flambeaux (joyaux) de la francophonie fédérale internationale. C'est peut-être dû au fait que René Dionne a été formé et a vécu la majeure partie de sa vie au Québec⁴. Il s'en souvient, mais il a coupé le cordon ombilical en 1970 pour s'adapter peu à peu, parfaitement bien, à sa nouvelle pro-

2. Dont le subtil François Paré : *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Le Nordir, 1992.

3. Dont Patrice Desbiens, qui « vit seul dans sa chambre monastique avec sa poésie, sa chauffetière Black & Decker, son frigo vide comme un gros plan sur sa faim, les semaines de vaisselle sale et nerveuse, ses refus du Conseil des arts, l'alcool et la nausée » (d'après la quatrième de couverture de *La fissure de la fiction*, Sudbury, Prise de parole, 1997).

4. « Entre 1960 et 1974, il suit des cours de perfectionnement dans divers domaines : lettres, linguistique, littérature anglaise, histoire et théologie aux universités de Washington, Cambridge, Édimbourg, Oxford, Strasbourg, Lyon... » (R. Hamel, J. Hare, P. Wyczynski, *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, 1989, p. 428).

vince d'adoption. *Doctor of Letters honoris causa* de York University, secrétaire de la Société Charlevoix et rédacteur des *Cahiers* du même nom à Sudbury (pas à Baie-Saint-Paul), René Dionne est une figure de proue, un navire amiral des nouveaux (et anciens) « pays d'en haut ».

Biographe d'Antoine Gérin-Lajoie, bibliographe (avec Pierre Cantin) de la critique littéraire dans les revues canadiennes, auteur et éditeur de divers collectifs, répertoires, fascicules, directeur de la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français* durant ses huit ans d'existence (1979-1987), René Dionne est un chercheur minutieux et persévérant, un spécialiste du document, un historiographe plutôt qu'un historien ou un critique littéraire. Les deux volumes complémentaires⁵ qu'il a publiés témoignent de ses qualités comme de ses limites. Ils sont riches de renseignements et d'enseignements, méthodiquement fabriqués, clairement présentés, fiables pour ce qui est des faits et de la lettre des textes, y compris dans l'emprunt des morceaux choisis à des « éditions de différents siècles » (A, 14) pour montrer l'évolution de la graphie, de la grammaire et des techniques.

Histoire et histoire littéraire

Mais qu'est-ce qu'un fait ou un événement en histoire et, plus encore, en littérature, sinon une « différence », un « croisement d'itinéraires possibles⁶ », un choix, une mise en relief et en perspective? Or, René Dionne choisit peu⁷ — sauf son assise géographique, idéologique et politique. Il prend tout, de la prédication à la comptabilité, du compte de conscience au rapport administratif, des paysages aux scènes et faits divers les plus banals. Il accumule, il additionne, sans que les sommes obtenues soient entièrement monnayables, convertibles, convaincantes. Il est fidèle à l'ordre chronologique et à la lettre des écrits plus qu'à l'esprit des textes et de la littérature; aux bonnes intentions plus qu'aux résultats lisibles et *scriptibles*. Malgré ses efforts, il ne réussit pas, à mon avis, à *inventer une tradition*, au sens où l'entendait Georges-

5. Malgré la reproduction des mêmes cartes (H, 579-585, et A, 325-331), précieuses, dont la plupart sont l'œuvre du Laboratoire de cartographie de l'Université Laurentienne, et un double emploi partiel entre la présentation détaillée des auteurs et de leurs œuvres dans l'*Histoire* et sa reprise, résumée à une ou deux pages, dans l'*Anthologie*.

6. Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire* suivi de *Foucault révolutionne l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1978, p. 15 et 18.

7. Seules les dimensions matérielles de ses deux livres — techniquement réussis, commodes et agréables à lire, à consulter — semblent restreindre sa recherche.

André Vachon⁸ à propos de la littérature québécoise. « La tradition de pensée et d'expression qui, à travers les "patriotes" de Papineau, les "rouges" et l'Institut canadien, aboutit à Garneau et à Crémazie, remonte donc à la *Gazette* de Montréal, mais non sans être passée par le creuset du *Canadien*⁹. » Rien d'équivalent n'existe, à ma connaissance, en Ontario : nul « creuset », nul relais important, aucune chaîne, fût-elle intermittente ou interrompue (comme au Québec) n'y transmet et transforme un héritage littéraire français écrit (c'est peut-être différent pour l'oral). On n'y discerne à l'œil nu aucun mouvement d'aller-retour (« à travers », « aboutit », « remonte », disait G.-A. Vachon), pas de tradition de *pensée* en même temps que d'expression par elle.

Tout en mentionnant le moins possible le nom « Québec » et l'adjectif « québécois », René Dionne s'inspire des réalités qu'ils représentent. Après avoir étudié la littérature de son ex-province durant trente ans, il a eu « le goût de faire un voyage semblable à travers la littérature franco-ontarienne » (*H*, 13). Car le « modèle littéraire et socioculturel » qu'on avait trop longtemps ou exclusivement présenté aux élèves et étudiants franco-ontariens était « étranger », européen et québécois. Les Ontariens, francophones, bilingues ou anglophones (dans cet ordre chronologique), peuvent bien considérer Champlain ou Sagard comme des « biens patrimoniaux¹⁰ », mais peuvent-ils les lire et « en faire les assises de leur littérature *de la même façon*¹¹ que les Québécois ont fait des écrits de la Nouvelle-France les fondements de la leur » (*H*, 31)? J'en doute fort. Et l'auteur en doutait lui aussi, naguère, lorsqu'il écrivait que les écrits de la Nouvelle-France s'étaient

progressivement canadienisés à travers les remarquables lectures qu'en ont faites les écrivains québécois. Des romanciers comme Félix-Antoine Savard, Léo-Paul Desrosiers, Jacques Ferron, un poète comme Pierre Perrault, un

8. Cité ici en exergue (*H* et *A*) et en notes.

9. Georges-André Vachon, « Une pensée incarnée », *Études françaises*, vol. 5, n° 3, août 1969, p. 257.

10. *H*, 31. Les deux livres phares de Dionne ont, à juste titre, reçu l'appui financier du Patrimoine canadien — qui n'est pas une fondation, mais un ministère, et très politique malgré son nom de boutique d'antiquités —, en même temps que de divers conseils des arts.

11. Je souligne. L'auteur ajoute, pour faire bonne mesure, et d'une pierre deux ou trois coups, que les Québécois ont eu « tort, en quittant le Canada français, de considérer comme québécois les ouvrages que les Acadiens, les Franco-Ontariens et les Franco-Manitobains avaient droit, *pour les mêmes raisons qu'eux*, de réclamer comme leur bien » (*ibid.*, je souligne encore). Et les Fransaskois? Mais, au fait, qui a quitté qui? Avant ou après le rapport Laurendeau-Dunton?

chansonnier comme Gilles Vigneault, y ont trouvé une source d'inspiration ou de documentation pour leurs propres œuvres ; ils ont renouvelé la source de leurs images en apprenant à regarder « neuvement » [...]»¹²

Il aurait pu citer beaucoup d'autres œuvres et intertextes, d'Aubert de Gaspé à Réjean Ducharme, en passant par *Arbres* et *l'Ode au Saint-Laurent*. Mais combien en Ontario ? Je ne vois pas trace de quelque mouvement d'assimilation ou de rejet conscient, de mémoire active et sélective, dans les deux gros livres que nous offre René Dionne.

L'entreprise, généreuse mais volontariste, est artificielle et isolée. Cette *Anthologie* reprend l'essentiel des objectifs, des perspectives, des articulations et de la structure de *l'Anthologie de la littérature québécoise*, dirigée par Gilles Marcotte¹³, à laquelle Dionne avait lui-même collaboré à titre de coauteur¹⁴. Quatre volumes dans les deux cas — indépendance *mais* égalité —, même s'il faut pour cela empiéter un peu, s'approprier rapidement, élargir les frontières génériques au moment où celles de l'Ontario se précisent¹⁵. Quant à l'Ontario français ou francophone, c'est plus flou. Comment relier le Nord mythique à Penetanguishene, à Cornwall, à Windsor, au Collège Glendon de Toronto ? En passant, toujours, par l'Université d'Ottawa, fondée en 1848, et l'Université Laurentienne de Sudbury, ces trois institutions étant bilingues.

Dionne cherche à concurrencer, sur tous les points, la littérature du Québec. Jacques Cartier s'étant arrêté à Hochelaga, la littérature franco-ontarienne commencera en 1613 avec le canotage de Champlain sur la rivière des Outaouais, ou en 1615, lors de son passage en Huronie, au plus tard en 1619, date de la publication à Paris¹⁶ de ses *Voyages et Découvertes*... Le futur Ontario a sa rivière Chaudière, dès Champlain, son Charlevoix, etc. Étienne Brûlé fut le premier Français à s'y installer, mais cette grande figure est mentionnée à peine quatre fois dans *l'Histoire* et pas davantage dans *l'Anthologie*. La *Relation de 1636* de Brébeuf est située « à un niveau au moins égal, sinon supérieur » à la *Relation de 1634* de Paul Lejeune, naguère mise en évidence par Guy Lafèche, dont

12. René Dionne, « De la littérature française à la littérature québécoise », dans l'ouvrage qu'il a dirigé, *Le Québécois et sa littérature*, Sherbrooke, Naaman ; Paris, ACCT, 1984, p. 33.

13. Quatre volumes, Montréal, Éditions La Presse, 1978-1980 ; nouvelle édition, deux volumes, Montréal, l'Hexagone, 1994.

14. Pour les volumes II, *La patrie littéraire, 1760-1895*, et IV (avec Gabrielle Poulin), *L'âge de l'interrogation, 1937-1952*.

15. Ses frontières géographiques actuelles datent de 1912, et son nom de 1867.

16. The Champlain Society, à Toronto, ne fut fondée qu'en 1905.

l'édition critique¹⁷ n'est pas mentionnée, non plus que celle, ironique cette fois, de *La vie du Père Paul Ragueneau de Jacques Bigot*¹⁸.

Mère Élisabeth Bruyère, fondatrice de l'Hôpital général des Sœurs grises d'Ottawa, dont on a conservé quelque 1 600 lettres¹⁹, serait l'équivalent de Marie de l'Incarnation. Les « nouvelles missions » jésuites, au XIX^e siècle, seraient dignes des premières, et de leurs *Relations*, en Nouvelle-France; leurs rédacteurs injectent même « un peu plus d'âme et de subjectivité à un genre qui était teinté d'objectivité » (*H*, 180). Mgr Plessis est un écrivain ontarien parce que (1) le diocèse de Québec s'étendait de l'Atlantique au Manitoba; (2) il a tenu un journal au cours de sa tournée épiscopale de quatre mois en Ontario. Mgr Guigues est un contemporain et un émule de Mgr Bourget, même si ses mandements, lettres pastorales et circulaires n'ont pas le caractère impérial, papal, de l'excommunication des intellectuels rouges de Montréal. Dionne compare aux « littérateurs patriotes » de 1837 les jeunes Sudburois qui, en 1973, crurent que « la naissance d'une identité s'opère dans les gratuités de l'éblouissement du Verbe²⁰ ». Ce n'était pas du tout le style des Napoléon Aubin, Étienne Parent, François-Xavier Garneau.

Une traversée personnelle et communautaire

L'objectif de René Dionne est double : personnel (on a vu sa « traversée ») et communautaire. *Communautaire* — pour éviter *ethnique* et *politique*, mots également tabous —, parce qu'il s'agit de « récupérer » des auteurs de la Nouvelle-France, d'après la Conquête, et bien d'autres que le Québec aurait indûment annexés à partir de 1969²¹, au moment où les francophones de cette province qui voudrait devenir souveraine « se retirèrent du Canada français et, ajoutant le déni à l'abandon —

17. *Le missionnaire, l'apostat, le sorcier*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque des lettres québécoises », 1973.

18. Montréal, VLB éditeur, 1979.

19. 386 d'entre elles ont été publiées, présentées par Jeanne d'Arc Lortie : vol. 1 : 1839-1849; vol. 2 : 1850-1856, Montréal, Éditions Paulines, 1989 et 1992.

20. Fernand Dorais, « en guise de... », dans le collectif *Lignes-Signes*, Sudbury, Prise de parole, 1973, p. 8. Cité dans *H*, 12.

21. Les historiens Gaétan Gervais et Pierre Savard (cités dans *H*, 11, n. 1) parlent de « rupture tranquille » et de la « fin d'un [et non pas du] Canada français ». René Dionne renvoie aussi à son texte, « Trois littératures francophones au Canada, 1972-1992 », dans *Mélanges Marguerite Maillet*, Moncton, Chaire d'études acadiennes et Éditions d'Acadie, 1996, p. 161-180.

les déchirures de drapeaux et les postillons insultants viendraient ensuite²² —, se dégagèrent de leurs responsabilités envers leurs compatriotes des autres provinces du Canada» (*H*, 12). Questions : et la responsabilité d'Ottawa (qui n'est même pas une ville bilingue) et de Toronto ?

Soi-disant niés, reniés, déniés, dédaignés et laissés à eux-mêmes, « les jeunes du Nord ontarien²³ ont cru, avec mérite²⁴, devoir créer au début des années soixante-dix » une littérature que d'aucuns eurent le mauvais goût d'appeler un moment ontarioise et qu'on ne peut décemment nommer que franco-ontarienne, sur le modèle de franco-canadienne :

En réalité, ces jeunes n'ont fait qu'enrichir un patrimoine de trois siècles et demi en ajoutant inconsciemment leurs œuvres à celles de centaines de devanciers dont ils n'avaient cure, faute d'avoir reçu un enseignement axé sur l'histoire particulière, les réalisations et les besoins spécifiques de la collectivité franco-ontarienne. Le modèle littéraire et socioculturel qu'on leur avait présenté était excellent, mais étranger, c'est-à-dire européen et, au plus près, québécois, malgré qu'on le qualifiât de canadien-français. (*H*, 11)

Voilà la première page, programmatique et justificative, de l'Avant-propos. Elle se veut critique, lucide, encourageante, elle est plutôt naïve, sinon méprisante. Il n'est pas facile de jouer à la fois le rôle de Camille Roy, de Lionel Groulx et de Robert Charbonneau (*La France et nous*). Écrire pour « enrichir un patrimoine » ? C'est James Moore qui va être content. Mais les jeunes écrivains, eux, si inconscients soient-ils de l'histoire qui pèse sur eux, tout occupés qu'ils sont à survivre²⁵ ?

Dionne tient des statistiques précises, des tableaux détaillés — mais on peut faire dire aux chiffres à peu près ce que l'on veut, du moins dans le domaine littéraire. Avant 1760, sur les vingt-sept auteurs (de 65 écrits) retenus, dix-sept pré-Ontariens ou proto-Ontariens ont passé au Québec la plus grande partie de leur vie canadienne ; dix ont surtout vécu en Ontario, et ce sont finalement « deux cent quarante-neuf années que les uns et les autres ont accumulées en territoire ontarien » (*H*, 27). Il se trouve un mouton noir, l'intendant Antoine-Denis Raudot, qui n'a jamais touché le sol destiné à devenir ontarien, « mais

22. Si on comprend bien, les événements regrettables de Sault-Sainte-Marie, et le *bashing* anti-French sont la faute du fleurdelysé, de l'*Option Québec* de René Lévesque, peut-être de Michel Tremblay, sûrement d'Yves Beauchemin.

23. Qu'attendaient les autres points cardinaux ?

24. On ne le conteste pas.

25. Voir, plus haut, la note 3 sur Patrice Desbiens.

a quand même écrit une partie de son ouvrage²⁶ sur les Ontariens et leur pays » (*H*, 25).

De 1760 à 1865, ça s'améliore. Sur les vingt-trois auteurs (de 53 écrits) retenus par l'historien anthologiste, dix-sept sont nés en France, cinq au Québec et un en Suisse²⁷. À eux tous, ils ont engrangé 442 années en Ontario et seulement 305 au Québec ; quatre n'y ont même jamais mis les pieds. On peut rendre la comptabilité encore plus éloquente

si l'on soustrait de ce chiffre les 62 années de vie de Joseph-Octave Plessis²⁸ qui n'a passé que quatre mois en Ontario, soit le temps de sa visite pastorale en 1816, le total des années québécoises est réduit à 243 années, et il tombe à 171 si l'on en déduit les 62 années québécoises de Thomas Verchères de Boucherville²⁹ qui ne vécut que onze ans en Ontario. (*H*, 178)

Avant de nous incliner, tel un contribuable devant l'Impôt, à la vue de tant de précision(s), de rigueur(s), de logique administrative, passons des chiffres aux lettres.

Et la littérature, l'écriture ?

Quelle conception René Dionne se fait-il de la littérature ? L'« essence » de l'œuvre littéraire, selon lui, « sourd [...] d'une vision du monde originale, réaliste ou imaginaire créée par un être humain dont l'âme sensible réussit à communiquer d'une manière personnelle, c'est-à-dire dans un style qui lui est propre, ce qui l'étonne ou la fait vibrer », écrit-il en présentant son *Anthologie* (*A*, 14). Il y aurait ici beaucoup à souligner d'un trait rouge : *sourd*, *vision*, *sensible*, *vibrer*. Dans cette perspective postromantique — la littérature comme émotion et expression —, les écrivains préférés de l'anthologiste sont les classiques Brébeuf, Sagard, Lahontan et, bien entendu, Nicolas Frémiot, qui « projettent tous leur personnalité forte dans les mondes qu'ils décrivent » (*ibid.*). Qu'arrive-t-il aux timides, aux marginaux, aux personnalités pas nécessairement

26. *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*, « qu'il reçut la permission de publier le 25 août 1725, mais qui ne parut qu'en 1904 [à Paris], et, non signée, ne lui fut attribuée que tardivement » (*H*, 114).

27. Luc Caveng préposé à la mission allemande lancée par l'évêque de Toronto à Kitchener-Waterloo.

28. Sans virgule. Les fautes sont très rares dans les deux ouvrages : La Flèche pour Laflèche (Guy). Il est plus grave de ne citer nulle part, sauf en bibliographie, sa série d'études « démystificatrices » sur *Les Saints Martyrs canadiens* (5 volumes, Laval, Éditions du Singulier, 1988-1995). Un polémiste en cacherait-il ou craindrait-il un autre ?

29. Verchères et Boucherville à la fois, c'est vraiment trop montérégien.

faibles, qui ne *projetent* ni n'en jettent? Ils sont remisés, tel le père de Charlevoix, malgré sa modernité, parmi les simples *écrivants*³⁰, car son monde (historique), « fabriqué à force de lectures », révèle le savant, mais l'homme échappe au lecteur (A, 14-15). Dionne lui oppose le rusé polyglotte Pierre-Esprit Radisson, « qui écrit au son » (ça rime), et Jean-Baptiste Perreault, qui « vivent et nous font vivre dans les deux mondes de commerçants de fourrures qu'ils habitent et ouvrent devant nous » (A, 15). Les chiffres envahissent de nouveau les lettres, entendues ici au sens de l'abécédaire. La porte est ainsi grande ouverte, par exemple, à la *Relation* de Gabriel Franchère, traduite plusieurs fois en anglais, dont on a observé que l'original

contient des fautes de grammaire et d'orthographe, mais [qu']il se lit bien à haute voix, car la phrase est toujours bien construite, simple et claire. *Surtout*³¹, le texte est considéré comme l'un des meilleurs et des plus complets que l'on possède sur l'entreprise astorienne des années 1810-1814. (A, 392-393)

La cinquantaine d'auteurs *ontariens* choisis, entre 1610 et 1865, ont principalement pratiqué la description du pays physique et de ses ressources; le portrait ou l'esquisse de ses habitants; la relation de missionnaire; le récit de voyage, d'exploration, de commerce. René Dionne signale des correspondances et des journaux de voyage « dans lesquels les auteurs révèlent des parcelles de leur intimité » (A, 13) et quelques pièces d'éloquence amérindienne traduites et présentées par des missionnaires. « *Et la littérature? Elle n'est pas toujours aussi présente qu'on le voudrait*³², mais on peut dire qu'elle n'est jamais absente complètement, car presque tous ces écrits [...] se présentent sous des formes littéraires qui existent encore aujourd'hui » (A, 14). L'argument est faible. Car la lettre, le *logbook*, la description, le rapport, la harangue ou le sermon ne sont pas nécessairement des formes *littéraires*. Aucun poème, aucune chanson, aucun dialogue, aucune scène de théâtre ne trouve place dans ce lourd répertoire. La deuxième partie (« origines franco-ontariennes »), en tout cas, n'a pas la fraîcheur, les effets de

30. Pour un autre point de vue sur le style de cet humaniste, voir l'Introduction à son *Journal* [...], édition critique par Pierre Berthiaume, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1994, p. 61.

31. Je souligne. Sur Franchère, le « doyen des marchands et des marguilliers », voir le *Dictionnaire biographique du Canada*, tome IX, Québec, Presses de l'Université Laval, 1977, p. 307-308. Washington Irving s'en inspira dans *Astoria*, sur les aventures de John Jacob Astor et la Pacific Fur Company.

32. C'est le moins qu'on puisse dire (je souligne).

surprise, la force d'émerveillement et le pouvoir de nomination de certains textes de la Nouvelle-France.

Champlain est « humain » (A, 20), c'est entendu, donc pas trop raciste. Plusieurs autres sont des humanistes « consciencieux », « curieux³³ », « sensibles ». Un missionnaire se présente d'abord comme un « je », puis comme un « nous » qui inclut ses compagnons ; il reviendra au « je » à quelques reprises « et au moment de la signature » (H, 276). Très original. Un frère jardinier se dit « heureux dans sa vocation », même s'« il vit loin de sa mère et travaille beaucoup » (H, 278). Après avoir voyagé sur la rivière Moose jusqu'à la baie James avec John Simpson, « beau-frère du gouverneur en chef de la compagnie de la baie d'Hudson » (H, 285), l'oblat Jean-Nicolas Laverlochère, qui fut cordonnier en Isère, puis sacristain en Provence, semble perdre un peu de son français, sinon de son latin, au Témiskaming (Témiscamingue), lorsqu'il dénonce le *contract-social* [sic] du « trop-fameux J. J. Rousseau », qu'il aurait pour sa part « condamné à passer quelques hivers au milieu de ces tribus infidèles » (H, 288), anthropophages à l'occasion, par nécessité.

Au XIX^e siècle, l'auteur le plus fécond des nouvelles missions jésuites, avec dix-neuf lettres, est Nicolas Frémiot, dont l'écriture est celle d'« un homme libre qui laisse parler son moi intérieur », qui « ne se gêne ni de déverser ses émotions ni de porter ses jugements en toute franchise ». « Il écrit avec son cœur et expose sa sensibilité sans honte » (H, 269). Alors que le père Kohler, d'origine alsacienne, préférait les Vosges au Bouclier laurentien, Frémiot, d'origine lorraine, « trouvait des beautés dans son nouveau pays » (H, 269). C'est naturellement lui que préfère l'anthologiste³⁴ : pour sa « chaleur » (H, 272), son « style romantique » (H, 268), son sentiment d'être « seul avec Dieu » (H, 270), sa fascination pour le rôle « cosmique » (H, 270) de l'eau³⁵. Il manie aussi bien la comparaison ou la métaphore — la neige comme manne, comme pommiers en fleurs et fruits dans les arbres — que l'audacieux oxymoron : « Image éphémère de l'immobile éternité » (H, 271), écrit-il aux bords des Grands Lacs. Il rêve charitablement de « fermer l'abîme » (H, 269) infernal sous les pas des pauvres Sauvages ; il pleure sur leur sort et sur le sien. Pour tomber bientôt dans les clichés, les exclamations la propagande.

33. Pas La Vérendrye, selon H, 142.

34. Voir H, 268-274, et A, 499-519.

35. Il mourra noyé en 1854, « lors d'une excursion apostolique [...] en prenant un bain dans la rivière Mississagi » et « on ne retrouve son corps que plusieurs jours plus tard » (A, 499-500).

Titres, divisions, noms, images

Les extraits sont coiffés de titres³⁶ simples, justes, dénotatifs, ou d'un primitivisme de bon aloi : « La source qui brûle », « Une vision laide ». On aborde avec sympathie, en rêvant à Chateaubriand, des textes intitulés « Fatigué et seul dans les bois » (A, 431), « La mission la plus triste du monde » (A, 540), « Des Dames [avec majuscule] sauvées et protégées » (A, 435), ou, dans cet ordre, « Consolation et peines » (A, 477). Il est intéressant d'avoir des renseignements de première main sur la chasse aux dindons, l'île des serpents à sonnette, les tempêtes sur le lac Supérieur, les tatouages, les fourrures, la construction, etc. L'Ontario a bien le droit — comme le Canada tout entier identifié par la feuille *unique* de son drapeau — à sa « confection du sucre d'érable », à ses « chemins de glace », à sa « pesche à la baleine », à son scorbut, à des maringouins dont la piqûre est « vénimeuse » [*sic*] sur la côte ouest des deux baies (de³⁷ James et d'Hudson) et qui en rangs serrés, ont souvent, à la messe, « éteint les cierges, en venant s'accumuler dessus » (A, 541-542). C'est pire qu'au Québec.

On aime visiter Windsor et Kingston sous leurs anciens noms de Sandwich et de Cataracoui ; on regrette de passer de Bytown à Ottawa en 1855 ; on s'arrête, on s'attarde à Saint-Régis (St. Regis, Akwasasne). On aborde à trois reprises à Walpole³⁸ : pour un « accueil hostile » (A, 440), une description de la rivière et du lac St. Clair (A, 446), un « affrontement culturel » (A, 447). On se lasse un peu, à la longue, d'avoir des vues successives mais répétitives de la cataracte, de la chute, du saut de (ou du) Niagara, des nouvelles trop régulières d'un « courant très violent » [*sic*, A, 140] du (ou de) Sault-Sainte-Marie, jadis « poste avancé des Français » (A, 492). On peut considérer comme prémonitoire et politiquement correct que « Les Amérindiens réclament leurs droits » (A, 507). « L'Abbittibbi, rivière dangereuse » (A, 537) n'annonce cependant pas la « bite à Tibi » de Raoul Duguay ni la bande (sonore) à Richard Desjardins. Des titres invitants, prometteurs, tels que « Pouchot fait son propre éloge », « Un belge [minuscule] vigoureux »

36. Dus pour la plupart à l'anthologiste.

37. Ce *de* semble d'usage, comme trait distinctif dans la littérature franco-ontarienne officielle.

38. Dont les spécialistes sont les pères Point et Chazelle, héros des *Lettres des nouvelles missions du Canada, 1843-1852*, éditées par Lorenzo Cadieux (Montréal, Bellarmin ; Paris, Maisonneuve et Larose, 1973), mais d'abord « publiées à la pierre douce par le père Félix Martin », en deux tomes, à Montréal vers 1857 (H, 308).

avant Van Damme, « Un grand buveur de whisky », s'avèrent malheureusement des pièges aussi édifiants que « La visite de l'Enfant Jésus ».

Un des passages les plus fouillés et utiles de l'*Histoire* de Dionne est la présentation d'un mystérieux personnage dont rien n'est sûr : ni la naissance (1732 ou 1733) ni la mort (après 1796), ni le nom, mis entre crochets [Jean-Baptiste de Bonnefoux³⁹ de Caminel], ni même les initiales et leur ponctuation (J. C. B. ou J.-C. B.). Son *Voyage du Canada dans le nord de l'Amérique septentrionale fait depuis l'an 1751 à 1761*, écrit à la fin du XVIII^e siècle, fut édité à Québec par l'abbé Casgrain en 1887, traduit en anglais à Harrisburg (Pennsylvanie) en 1941 et réédité en France, sous un titre abrégé, avec une préface « cavalière sinon méprisante » (H, 186) de l'historien populaire Claude Manceron. Celui-ci, qui a travaillé dans de meilleures conditions que Casgrain, à tous égards, se révèle un censeur plus insidieux et désinvolte que notre abbé, qui avait rayé « le fondement » et « la verge », remplacé le verbe « couche » par « conclut » (H, 186) (ce sont des quasi-synonymes). L'historien moderne engagé, lui, biffe tout ce qui serait susceptible de porter « atteinte à la gloire de la France » (H, 187) ; il supprime, sans le dire, la double table des matières, des notes correctives, et la préface de l'auteur — « on y trouvait une critique de la France et une louange de l'Angleterre » (H, 187).

On doit s'attendre à ce que plusieurs bibliothécaires, traducteurs et greffiers du (nouveau) Parlement d'Ottawa, venus de Québec par le train de la Confédération, ornent la prochaine galerie du panthéon ontarien. Cela ira de Gérin-Lajoie, Alfred Garneau, Sulte, Fréchette (député), jusqu'aux sénateurs Jacques Hébert, éditeur, et Jean Le Moine, rédacteur des discours du premier ministre Trudeau, en passant par d'innombrables diplomates, et peut-être par Jules Fournier qui y mourut d'ennui après quelques mois seulement, à l'âge de trente-trois ans, en 1918. On craint que Louis Hémon, Breton londonien, ne soit appelé à délaisser Pérignon pour Sudbury où il eut la (mal)chance d'être tué en 1913. Et que faire des *Contes anglais et autres* de Jacques Ferron, dont l'action passe parfois par Ithaque Corner (ON⁴⁰) ?

Dans un essai de « bibliographie fondamentale » sur les « classiques de la littérature québécoise », à la fin du collectif qu'il a dirigé sur *Le*

39. D'autres ont cru lire Bonnefons ou Bonnefousse.

40. En système binaire et en *basic bilingue* (comme disait Hubert Aquin) ; en français, l'abréviation serait ONT.

*Québécois et sa littérature*⁴¹, René Dionne incluait *L'appel de la race* — ce qui est déjà discutable —, qu'il transporte maintenant à Ottawa sous prétexte que ce roman à thèse a pour sujet la lutte menée contre le Règlement XVII par le sénateur Landry et d'autres patriotes. Lionel Groulx romancier franco-ontarien? Et bientôt néo-écossais, parce que l'action de *Au cap Blomidon* (1932) est située dans l'ancienne Acadie? Dionne incluait aussi dans sa bibliographie québécoise deux romans de Gérard Bessette, qu'il considère maintenant comme écrivain franco-ontarien puisqu'il a enseigné une vingtaine d'années à Kingston, la Narcotown de *L'incubation*⁴², après l'avoir fait à Saskatoon et à Pittsburgh. Mais Bessette — Omer Marin, Homère marin — a beaucoup voyagé, tout en revenant régulièrement au Québec pour ses années sabbatiques, congés, réunions, interviews. En 1975, quatre ans avant sa retraite anticipée: « Il s'installe un pied-à-terre permanent à Montréal, quartier Hochelaga⁴³. » Conscient de la « dualité schizophréneuse » de son pays, les exils de l'écrivain sont multiples et ses sentiments « ambivalents », « les plus forts », « intenses » portant sur le Québec. Se sentant « québécois, mais peut-être pas complètement », il se définit comme « Québécois hors Québec⁴⁴ ».

Claire Martin a « composé tous ses ouvrages de fiction pendant qu'elle habitait Ottawa (1945-1972) » (H, 14). Mais *Dans un gant de fer* et *La joue droite* ne portent-ils pas sur une enfance, une jeunesse et une révolte typiquement québécoises? Même Jean Éthier-Blais, qui a si bien mis en scène et en œuvre Sturgeon Falls et Sudbury, ne se considérerait-il pas — et ne le considérerait-on pas, au *Devoir* et ailleurs — comme un écrivain québécois? Des quatre critères qu'il énumère — naissance, résidence, lieu d'écriture de « la plupart » des œuvres, l'Ontario comme cadre et sujet —, René Dionne prend infailliblement celui ou ceux qui l'accommodent. Il arrondit son corpus comme d'autres arrondissent leurs fins de mois, par des heures supplémentaires et de menus travaux de bricolage.

41. *Op. cit.*

42. Prix de la province de Québec en 1965.

43. Réjean Robidoux, *La création de Gérard Bessette*, Montréal, Québec Amérique, coll. « Littérature d'Amérique », 1987, p. 25.

44. *Ibid.*, p. 53-55.

La mémoire de quels passés?

Les écrivains n'appartiennent ni à leur terroir d'origine, ni aux institutions qui les encadrent, ni aux genres sous lesquels on les range. Leur patrie est la langue qu'ils travaillent et font travailler. Le contenu, les thèmes de leurs œuvres sont loin de les définir entièrement. Il faut y ajouter, en les intégrant, la forme, le style, l'écriture. Et les écrivains voyagent, se déplacent dans le temps (réceptions, relectures⁴⁵) comme dans l'espace culturel. Ils peuvent passer d'un genre à l'autre (Crémazie, poète puis prosateur), se partager entre deux continents (Louis Hémon). Gabrielle Roy s'est intégrée, en quarante ans, et jusqu'à sa mort, à la littérature québécoise, sans cesser d'être une Manitobaine et une Canadienne française. Antonine Maillet navigue entre l'Acadie, son port d'attache, Montréal, Paris, Ottawa (pour les discours officiels) et la Louisiane occasionnellement.

À plusieurs endroits, René Dionne identifie abusivement littérature, culture générale et éducation, *écriture* et correction de la langue ou lutte pour le français. La « littérature de combat » de 1910-1927 se trouve « surtout dans les discours des chefs de la collectivité et les articles des journalistes » (*H*, 16), ce qui est problématique. Comme de voir le signe d'un essor littéraire sans précédent, de 1928 à 1959, dans le fait que « les écrivains soignent de plus en plus leur langue, plusieurs font preuve d'une grande culture, et leur nombre augmente » (*ibid.*). Ce sont là des préalables, des préambules, ou des conséquences, pas des éléments constitutifs.

L'histoire *littéraire* ou contextuelle des mouvements, écoles, conceptions, institutions, lectures et réceptions, voisinages et circonstances, doit être distinguée de l'histoire textuelle de la littérature. Mais la présentation successive, par monographies ou médaillons, des auteurs et de leurs œuvres, dans l'*Histoire de la littérature franco-ontarienne* est moins une histoire qu'une préhistoire, un défrichage systématique, un sauvetage téméraire. Moins un travail de mémoire qu'un effort de mémorisation. Large, abondante, l'*Anthologie* de René Dionne s'apparente au répertoire, à la collection, à la cueillette courageuse, ingénieuse et généreuse. Il s'agit d'une mise au jour, d'un dépouillement

45. Des écrits de la Nouvelle-France, de certains inconnus (les Dessaulles), et jusqu'à un artiste comme Borduas, par exemple, dans la « Bibliothèque du Nouveau Monde », éditée à Montréal (Presses de l'Université de Montréal), mais dirigée par Jean-Louis Major depuis l'Université d'Ottawa.

d'archives et de livres rares, plus que d'une mise à jour, d'une *lecture* et d'un choix littéraire.

La quatrième épigraphe de l'*Histoire* de Dionne présente l'histoire de la littérature comme la « mémoire du passé ». « Elle s'occupe uniquement de sauver les œuvres de l'oubli. Elle les rappelle, les conserve et les classe⁴⁶. » Cette conception entomologiste, taxidermiste, archivistique est trop étroite, statique. La troisième épigraphe de l'*Anthologie*, empruntée à Roland Barthes⁴⁷, annonce un programme qui ne sera pas tout à fait réalisé : « Rassembler des textes anciens dans un livre nouveau, c'est vouloir interroger le temps, le solliciter de donner sa réponse aux fragments qui viennent du passé. » Fragments de quoi, de qui ? Rassemblement pour quel « livre nouveau » qui soit autre chose que la marque, en creux, d'une absence multiséculaire ? Interroger le temps — il le faudrait — par quelles traces, signes, filiations ? La simple juxtaposition ne crée pas un espace. *Succession* n'a pas le même sens s'il s'agit d'un défilé, d'une procession, et d'une transmission, d'un héritage.

* * *

Un ensemble d'écrits divers, géographiques, ethnographiques, religieux, économiques, historiques, ont été (re)découverts, juxtaposés et présentés par René Dionne. La littérature s'y manifeste davantage aux débuts (Sagard, Lahontan...) qu'au XIX^e siècle. Un choix personnel comme celui-ci ne saurait à lui seul imposer un nouveau corpus, une institution, une référence⁴⁸, inaugurer une tradition. Il lui faudra identifier les « courants d'air⁴⁹ », affronter des vents contraires, composer avec d'autres regards, chercher un consensus. La littérature régionale qu'on veut bien appeler franco-ontarienne n'aurait-elle pas intérêt à se construire à la fois contre et avec les littératures mères, voisines, sœurs, cousines ?

46. Anne Morel, *La critique*, Paris, Hachette, 1994, p. [21].

47. *Essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil, 1964, p. 9. Barthes ajoutait : « le temps lui-même est une forme ».

48. Au sens où l'entend Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.

49. Voir l'article de Gilles Marcotte et l'ensemble du numéro de *Liberté* sur « L'institution littéraire québécoise » (volume 23, n° 2 [134], mars-avril 1981).